# PROCLAMATION

***Par Joseph Walker,***
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le lois ordonne d'être le premier lundi de novembre prochain, les Représentants des Etats-Unis qui devront servir pendant deux ans au 71me Congrès des Etats-Unis, savoir :

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, du faubourg Treme, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orleans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, St-Jean, Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Claiborne, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène, Livingston, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe-Coupée, Est Baton Rouge, Ouest Baton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Lafayette, Vermillion, Cameron, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Vu que la loi ordonne d'élire, le même jour, chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir :

Un sénateur pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orleans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de St-Charles.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de St-Jean Baptiste, St-Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Boudousquie.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Iberville et Ouest Baton Rouge.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Est Baton Rouge et Livingston.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse St-Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse Pointe-Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Ouest Feliciana et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Rapides et Avoyelles.

Un sénateur pour les paroisses de Calcasieu et Cameron.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Sainte-Marie.

Et vu que la loi ordonne par la loi que le lundi de novembre, il sera aussi élu 40 Représentants du peuple pour servir pendant une des deux années à la Législature de cet Etat, savoir :

Un représentant de la paroisse Plaquemines.

Un représentant de la paroisse St-Bernard.

Un représentant de la paroisse d'Orleans (rive droite).

Un représentant du premier district de la paroisse d'Orleans.

Un représentant du second district.

Un représentant du troisième district.

Un représentant du quatrième district.

Un représentant du cinquième district.

Un représentant du sixième district.

Un représentant du septième district.

Un représentant du huitième district.

Un représentant du neuvième district.

Un représentant du dixième district.

Un représentant du onzième district.

Un représentant du douzième district.

Un représentant du treizième district.

Un représentant du quatorzième district.

Un représentant du quinzième district.

Un représentant du seizième district.

Un représentant du dix-septième district.

Un représentant du dix-huitième district.

Un représentant du dix-neuvième district.

Un représentant du vingtième district.

Un représentant du vingt-unième district.

Un représentant du vingt-deuxième district.

Un représentant du vingt-troisième district.

Un représentant du vingt-quatrième district.

Un représentant du vingt-cinquième district.

Un représentant du vingt-sixième district.

Un représentant du vingt-septième district.

Un représentant du vingt-huitième district.

Un représentant du vingt-neuvième district.

Un représentant du trentième district.

Un représentant du trente-unième district.

Un représentant du trente-deuxième district.

Un représentant du trente-troisième district.

Un représentant du trente-quatrième district.

Un représentant du trente-cinquième district.

Un représentant du trente-sixième district.

Un représentant du trente-septième district.

Un représentant du trente-huitième district.

Un représentant du trente-neuvième district.

Un représentant du quarantième district.

Et vu que le dit district comprend les paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, St-Jean, Assomption, Lafourche Interieure, Terrebonne, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Iberville, Pointe-Coupée, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Washington, St-Tammany, Tangipahoa, St-Hélène, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Pointe-Coupée, Iberville, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse, Caldwell, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Et vu que le district de la paroisse d'Orleans qui est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, et les paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, St-Jean, Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne, forment le district sénatorial qui doit pourvoir au remplacement de M. Boudousquie, démissionnaire, et vu que le dit district comprend les paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, St-Jean, Assomption, Lafourche Interieure, Terrebonne, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Iberville, Pointe-Coupée, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Washington, St-Tammany, Tangipahoa, St-Hélène, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Pointe-Coupée, Iberville, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse, Caldwell, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Et vu que le district de la paroisse d'Orleans qui est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, et les paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, St-Jean, Assomption, Lafourche Interieure, Terrebonne, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Iberville, Pointe-Coupée, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Washington, St-Tammany, Tangipahoa, St-Hélène, Ouest Feliciana, Est Feliciana, Pointe-Coupée, Iberville, Ouest Baton Rouge, Est Baton Rouge, Livingston, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse, Caldwell, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell, forment le district représentatif de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, qui doit pourvoir au remplacement de M. Boudousquie, démissionnaire, et vu que le dit district comprend les paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean